

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

24<sup>ème</sup> année - N°4555 - Mercredi 31 Janvier 2024 - Prix : 200 Fc

## **L'opposant Achmet mis en examen pour « complot contre l'autorité de l'État »**



ÉDUCATION

# Les crises sociales ont impacté le calendrier scolaire 2023-2024

Le calendrier scolaire 2023-2024 a été chamboulé. Cette modification des périodes scolaires est provoquée par la grève des enseignants du secteur public, puis les manifestations post-électorales après la proclamation des résultats de l'élection du président de l'Union et des gouverneurs des îles. Toutefois, les dates des examens nationaux sont maintenues.

impactée par les violences liées au double scrutin du 14 janvier dernier après la proclamation des résultats provisoires par la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI).

Quand le calme est revenu, les responsables du système éducatif se sont réunis, le 22 janvier dernier, dans le but de réfléchir sur la fourniture ininterrompue des cours. « Tout le monde est conscient des manifestations violentes qui ont eu lieu dans la capitale ces derniers jours. Même les écoles en dehors de la capitale ont été dans l'obligation d'arrêter les cours temporairement. L'organisation des élections a été également une période difficile pour l'éducation. Il est alors important de procéder à quelques modifications », avance le ministre de l'éducation nationale, Dr Takiddine Youssouf.

Après la signature du protocole d'entente, le 4 janvier dernier entre les autorités et la Fédération des enseignants comoriens (FSEC) qui a désamorcé la grève au niveau des établissements scolaires publics, le ministère de l'éducation a prévu de modifier le calendrier scolaire afin de permettre aux élèves du public de bénéficier des cours de rattrapages. La reprise des cours a été aussi



Ainsi, le ministre de l'éducation a publié le 29 janvier dernier, le nouveau calendrier scolaire. « Le premier trimestre a débuté le 18 septembre 2023 jusqu'au 27 janvier 2024. Le deuxième trimestre commence le 29 janvier 2024 jusqu'au 6 avril 2024. Et enfin le troisième tri-

mestre est prévu du 15 avril jusqu'au 29 juin ». Le ministère se dit garant de tout changement car il considère l'enseignement scolaire en phase de situation d'urgence. C'est pour cette raison que l'Office national des examens (Onec) a pris part aux négociations du 22 janvier. Et précisons que la modification du calendrier scolaire n'a pas impacté les dates des examens nationaux.

Comme prévu l'examen de passage en sixième est maintenu au 2 juillet 2024, les dates des écrits du baccalauréat général sont prévues du 13 au 16 juillet. Pour le Brevet d'études (BEPC) les dates sont fixées du 21 au 23 juillet 2024. Ces dates sont intactes des celles déclarées dans l'arrêté du 7 novembre 2023. Et l'année scolaire prendra fin le 14 août prochain.

Kamal Gamal

## ELECTIONS DU PRÉSIDENT DE L'UNION ET DES GOUVERNEURS :

# Aboudou Soefo, le grand perdant



Un seul candidat à la présidentielle, n'obtiendra pas le remboursement de sa caution. Il s'agit d'Aboudou Soefo qui ressort avec 1,60% des suffrages selon les résultats définitifs de la cour suprême. Ce fameux sésame est

non remboursable pour les candidats n'ayant pas atteint les 10% des voix.

Être candidat aux élections est un risque. Pour participer aux élections, les candidats

doivent déposer auprès de la trésorerie nationale une caution de 5 millions de nos francs pour la présidentielle et 3 millions pour les postes des gouverneurs des îles. Certains ont eu la chance de ressortir avec leurs cautions, d'autres non. Selon l'article 314 du code électoral, « cette somme n'est restituée qu'au candidat ayant obtenu au moins dix pour cent (10%) des suffrages exprimés ». Autrement dit cette caution est remboursée par l'Etat pour les candidats ayant obtenu les 10 % des voix et ceux qui n'ont pas franchi ce seuil ne bénéficieront pas de remboursement. C'est le cas d'Aboudou Soefo, le candidat malheureux n'ayant obtenu que 1,60% des suffrages exprimés. Les autres candidats vont récupérer leur caution. Il s'agit d'Azali Assoumani, élue avec 57,02% suivi de Dr Salim Issa Abdillahi avec 11,07%, Mohamed Daoudou avec 10,23%, Bourhane Hamidou avec 10,06% et Mouigni Baraka avec 10,02% des voix.

Pour les élections des gouverneurs, à Anjouan, trois candidats se verront remboursés. Il s'agit de Dr Zaidou Youssouf déclaré élu avec 50,90% des voix, suivi d'Issihaka Assane avec 15,03% des voix et de

Nidhoim Houmadi qui ressort avec 10,24%. Pour Mohéli, deux candidats ont encore cette possibilité. On parle de la nouvelle magistrate de l'île qui rafle la mise avec 51,06% des voix et du Dr Hassanaly Abdoulanziz avec 17,15% des suffrages exprimés. Sur les huit candidats au poste de gouverneur de

Ngazidja, Mze Mohamed Ibrahim est élue avec 50,66% suivi d'Idi Boina avec 11,95% et 10,04% pour Moussa Ibrahim. Les autres sont priés d'oublier leur argent et d'espérer gagner aux prochaines élections.

Andjouza Abouheir

**La Gazette des Comores**  
BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES  
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse postale : \_\_\_\_\_ email : \_\_\_\_\_  
Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_ Mob : \_\_\_\_\_

**Périodicité :**  
3 mois  Montant : \_\_\_\_\_  
6 mois  Montant : \_\_\_\_\_  
12 mois  Montant : \_\_\_\_\_

**Mode de règlement :**  
Espèces   
Chèque  n° \_\_\_\_\_  
Virement bancaire  réf. : \_\_\_\_\_

Moroni le, \_\_\_\_\_  
Signature : \_\_\_\_\_

**Tarifs d'abonnement**  
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

### Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service  
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores  
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la\_gazette@comorestelecom.km

# L'opposant Achmet Said mis en examen pour « complot contre l'autorité de l'État »

Arreté depuis le 9 janvier près de son domicile de Moroni, le leader du mouvement Hury, Achmet Said Mohamed, est mis en examen lundi après-midi pour « attentat, complot contre l'autorité de l'État et tentative d'actes terroristes » par le commissaire du gouvernement près de la Cour de sûreté de l'État.

Détenu dans un inconnu aussi bien par ses proches que son avocat depuis son arrestation le 9 janvier, l'opposant Achmet Said Mohamed a été présenté

devant le commissaire du gouvernement près la Cour de sûreté de l'État, également procureur de la République de Moroni. Le Commissaire lui reproche du chef d'inculpation de « attentat, complot contre l'autorité de l'État et tentative d'actes terroristes » et l'a placé en mandat de dépôt à la maison d'arrêt de Moroni.

Achmet est le leader du mouvement politique Hury. Il a soutenu le candidat Juwa à la dernière présidentielle. Après son arrestation, un message audio qui lui est prêté a commencé à circuler les réseaux

sociaux. Dans cette bande sonore dont le mis en cause a reconnu être la personne qui parle selon le commissaire du gouvernement, il demande à ses interlocuteurs de s'attaquer à la Cour suprême et à la Ceni. « Les éléments portés à notre connaissance indiquent des préparations et des manœuvres visant à commettre des crimes graves, allant jusqu'à menacer la sûreté de l'État. Dans ce contexte délicat, la décision de l'arrestation du Dr Achmet Said Mohamed Adamo a été prise », disait le Commissaire le 11 janvier dans un communiqué distribué à la

presse. La Cour de sûreté de l'État est une juridiction d'exception qui n'a pas d'existence légale et qui n'offre pas aux condamnés la possibilité de faire appel.

Depuis l'arrestation du patron du mouvement Hury, la justice a toujours fait l'impasse sur le lieu de détention de l'opposant. Si son avocat assure qu'il se trouve bel et bien à la maison d'arrêt de la capitale depuis lundi après-midi, il dit ignorer son lieu de détention avant sa mise en examen. « Même mon client lui-même il ignore où il était détenu ». Ce mystère tend à confir-

mer qu'il était détenu dans un lieu non réglementaire et interrogé par des fonctionnaires non habilités. C'était le cas par avec Nazra Said Hassani, jeune femme accusée d'avoir arnaqué des dizaines de personnes au moyen d'un pyramide de type Ponzi. Au cours de son procès le 11 novembre, elle a révélé avoir fait les frais de ces méthodes pendant plusieurs jours avant son transfert à la gendarmerie de Moroni. Aux structures de la protection des droits de l'homme de tirer la sonnette d'alarme.

Andjouza Abouheir

## SOMMET, ITALIE-AFRIQUE

### Azali plaide pour une paix mondiale

C'est en tout cas l'impression qu'on a ressentie en lisant le discours du chef de l'Etat, lors du premier sommet Italie-Afrique qui a réuni plusieurs chefs d'Etat du continent, le président italien et la présidente du conseil de gouvernement. C'est un succès indéniable pour la diplomatie italienne gouvernée par l'extrême droite que d'avoir pu réunir autant de chefs d'Etat africains sur son sol.

C'est la première sortie d'Azali Assoumani en tant que chef de l'Etat fraîchement réélu. Et quoi de mieux que de visiter la ville éternelle berceau de la civilisation occidentale. A l'instar de plusieurs pays qui se sont rendu compte du potentiel du continent africain, l'Italie a organisé du 28 au 30 janvier dernier le premier sommet Italie-Afrique. En tant que président en exercice de l'Union Africaine (UA), Azali Assoumani a tenu un discours où il appelle le monde à mettre fin aux massacres

en Ukraine et en Palestine. « J'appelle la communauté internationale à se mobiliser davantage pour trouver une solution définitive aussi bien à la guerre russo-ukrainienne qu'au conflit israélo-palestinien, qui affectent durement non seulement les pays concernés mais aussi le monde dans son ensemble ». Une position louable mais qui risque malheureusement de rester sans effet tant la communauté internationale est démunie à trouver une solution à ces deux conflits malgré son lot de morts.

Appeler à la paix mondiale c'est bien, mais la préserver chez soi est encore mieux. C'est du moins le ressenti d'une partie de l'opinion et des observateurs de la vie politique comorienne eu égard de l'actualité politique récente du pays. Le récent développement concernant la mise en examen pour attentat, complot contre l'autorité de l'Etat et tentative d'actes terroristes de Dr Achmet Saïd Mohamed ne va pas dans le sens de l'apaisement dont plaident



Le président Azali au sommet Italie-Afrique.

les autorités après les violences post-électorales des 17 et 18 janvier dernier, qui ont donné lieu à plus de 300 arrestations et coûté la vie à un jeu de 21 ans, tué par balle.

Lors de ce sommet, le chef de l'Etat n'a pas parlé que de paix, il a évoqué les questions bi et multilatérales notamment dans le domaine des échanges internationaux en suivant le thème du sommet « un pont

pour une croissance commune ». Il est notamment revenu sur le soutien de l'Italie et le rôle prépondérant de l'Union des Comores dans l'intégration de l'UA au groupe des vingt économies les plus puissantes au monde (G20). « Je saisis, enfin, cette occasion pour renouveler nos sincères remerciements à l'Italie, pour l'appui significatif qu'elle a apporté à l'intégration de notre

Organisation continentale, l'Union Africaine, au G20, en septembre dernier, sous la présidence comorienne de l'UA ». Une demande de longue date du continent qui s'est enfin concrétisée.

Le président Azali est revenu aussi sur la nécessité pour les deux parties d'œuvrer en commun pour mettre fin « aux flux migratoires souvent meurtriers, des africains ayant perdu tout espoir de vie meilleure, dans leur continent », aux nombreuses morts africains sur les rives de la méditerranée en tentant de rejoindre l'Europe dont l'Italie est l'une des principales portes d'entrée. Un discours qui a du plaire à la cheffe du gouvernement italien Giorgia Meloni hostile à toute présence de migrants de surcroît africains sur le sol italien. En réunissant les africains à Rome, Meloni continue à imposer sa marque qui consiste à se dédramatiser aux yeux des africains.

Imtiyaz

## ELECTRICITÉ :

### La capitale replonge dans le noir

La situation ne s'améliore pas malgré l'installation des nouveaux groupes électrogènes. Ces derniers temps, la capitale et ses environs sont dans le noir, n'en parlons plus des zones périphériques.

Après l'arrivée des nouveaux groupes électrogènes, la population comorienne a cru en finir avec les délestages intempestifs. Pourtant il n'en est rien. Ces derniers temps, la situation se dégrade de jour en jour. Des coupures sont ressenties partout, dans la capitale comme dans sa périphérie. Interrogé sur cette crise énergétique, le directeur général de la société nationale d'électricité des Comores (SONELEC) Soilihi Mohamed Djounaid parle d'un pro-

blème technique mais aussi des dégâts causés par les intempéries de ces derniers jours. « Comme vous le savez, il y a eu des fortes pluies ces derniers temps et des dégâts ont été

enregistrés au niveau de notre réseau électrique. Pour l'île de Ngazidja, on compte une rupture de câble en cuivre, des poteaux en bois de réseau BT tombés et d'autres

endommagés et block déclencheur de 160VA endommagé, mais aussi un armement suspendu pour ne citer que ceux-là », tente-t-il d'expliquer.

Selon lui, les techniciens sont à pied d'œuvre pour rétablir la situation. « Les agents de terrain travaillent jour et nuit. Nous comptons régler ce problème au plus vite possible », assure-t-il, avant de poursuivre : « J'avoue qu'on a le même sentiment que nos clients. Ils méritent mieux, on est là pour les satisfaire. D'ailleurs je tiens à les remercier pour leur patience. Tout va rentrer dans l'ordre très bientôt ».

En dehors des problèmes techniques, la SONELEC est confrontée aussi à un problème lié à l'approvisionnement en gazoil. Selon un agent de la SONELEC, la société aurait diminué sa commande auprès

de la SCH. « Ces derniers jours, on ne nous livre pas la quantité de gazoil habituelle. Elle a diminué et j'ignore le pourquoi » a indiqué notre interlocuteur. Une information confirmée par un cadre de la société comorienne des hydrocarbures (SCH). « Avant, on livrait à la SONELEC 70 000 litres de gazoil par jour. Depuis deux semaines, elle a réduit sa quantité. Elle prend 50 000 litres de gazoil. Je ne suis pas en mesure de vous dire beaucoup plus », confie un cadre de SCH. Cette baisse de la commande de gazoil serait probablement liée à l'épineuse question de la dette cumulée par la SONELEC auprès de son fournisseur.

Nassuf Ben Amad



Image d'illustration

## MAYOTTE

# Les forces vives défient le préfet de Mayotte

*Ce n'est un secret pour personne, la quatrième île des Comores sous administration française vit des heures difficiles. Le niveau de violence et le degré d'incivilité de la population et d'une partie des organisations de la société civile (fermetures des mairies, interdiction aux migrants d'accéder aux hôpitaux) comme réponses à l'incapacité de l'Etat à juguler ces problèmes ambiants, n'ont jamais atteint de tels sommets.*

C'est un rapport de force engagé entre le préfet de Mayotte, Thierry Suquet et les forces vives de Mayotte. Ces dernières ne sont pas du tout d'accord avec les décisions prises par le représentant de l'Etat français dans le territoire. Le préfet a ordonné samedi dernier aux forces de sécurité intérieure de lever tous les barrages installés un peu partout sur l'ensemble du territoire. L'installation d'un camp de réfugiés dans l'enceinte même du stade de Cavani a fait monter la tension d'un cran à tel point que des manifestants se sont rendus dans les lieux pour demander la levée du camp par les autorités. Une situation inextricable pour le gouvernement français et son représentant dans l'île.

« Dans la continuité de la communication effectuée hier après-midi par M. le préfet de Mayotte, délégué du gouvernement, qui a appelé avec gravité et solennité les différents groupes à lever sans délai les barrages érigés sur les différents axes routiers du département, les forces de sécurité intérieure ont des 6h ce matin procédé à la levée de ceux-ci », lit-on dans communiqué du préfet datant du 27 janvier dernier. En réponse, les forces vives de Mayotte ont sorti à leur tour un communiqué pour dénoncer les faillites de l'Etat. « Cette initiative démontre, une fois de plus, l'incapacité persistante du gouvernement à saisir l'ampleur de la souffrance des Mahorais. En se trompant de cible, le préfet ignore les réalités vécues quotidiennement par notre population », parlant de l'ordre donné par le préfet aux forces de sécurité de lever les barrages.

Et le collectif de montrer sa détermination. « Notre détermination ne faiblit pas. Le mouvement continue, gagnant en force et en vigueur ». Et de continuer : « Nous exigeons une attention immédiate aux préoccupations légitimes des Mahorais et appelons à une action décisive pour rétablir la justice et la sécurité dans notre île », conclut le communiqué. L'Etat de son côté,



Barrage des routes à Mayotte.

promet de maintenir sa présence sur le territoire. « Les services de l'Etat seront présents autant que nécessaire pour que tous le réapprovisionnement et les accès aux soins et aux services puissent se faire sereinement, dans le cadre du respect des lois de la République », indique le

communiqué du préfet.

Pour montrer leur détermination à défier l'autorité, des barrages ont été de nouveau érigés hier lundi dans plusieurs axes routiers de l'île. Ajouté à cela, des établissements scolaires se sont mis en grève illimitée pour contester contre les

mauvaises conditions de travail à l'image du collège de Doujani comme ça été rapporté par nos confrères de Mayotte la première.

Imtiyaz

## HABARI ZA ULANGA

### Le pays des urgences

*Il n'est pas rare de voir au bord de la route, face au trottoir, juste après la pluie, un petit caillou placé devant un nid de poule. Son objectif est d'empê-*

*cher que la roue d'une voiture ne tombe dans le trou et ne fasse éclabousser l'eau, qui la plupart du temps mouille un passant ou rentre par la porte d'un magasin situé à côté.*

Cette façon de faire, correspond à nos comportements, dans notre manière de résoudre un problème. Nous préférons le plus souvent, le contourner, que d'y faire face et de trouver une solution durable, selon l'expression consacrée. Combien de fois, nous trouvons des piliers qui retiennent une maison en train de s'effondrer alors que des personnes habitent

dedans. On peut citer des exemples, qui vont dans le même sens, à savoir que nous préférons retarder la recherche de solutions, nous contentant le plus souvent de palliatifs. Ce que nos lointains cousins gaulois appellent un caudère sur une jambe de bois.

En clair, nous devons prendre conscience du temps que nous perdons, en recherchant des solutions de facilité, qui à la longue nous apportent plus de problèmes que nous en avons au départ. Nous sommes surtout connus pour être le pays des urgences car cela nous permet, le plus souvent, de n'avoir pas à rendre des comptes, du moment où il fallait parer

au plus pressé.

En politique, nous raisonnons un peu de la même manière. Comme nous l'avons écrit il y a un bout de temps, il faudrait vite revenir vers une gestion consensuelle de notre vie publique. Refusons cette logique patrimoniale des biens publics qui est, et tout le monde le claironne, incompatible avec le besoin de compromis que nécessite le partage de responsabilités gouvernementales, comme l'a écrit un ancien premier ministre centrafricain.

Sur une scène mondialisée, les canards boiteux sont laissés sur le bord du chemin. Or l'on assiste

chez nous, à l'affrontement de différents acteurs aux vocations propres et aux intérêts divers, souvent conflictuels et qui se structurent autour de lobbies ou de groupes d'intérêts pour bloquer la bonne marche de la structure institutionnelle. Si aujourd'hui, force est de constater que partout dans le monde, la bonne gouvernance peine encore à se mettre en place, il n'en demeure pas moins qu'avec une dose de bonne volonté, on pourrait faire avancer les choses dans les îles de la lune.

Mmagaza

**La Gazette des Comores**  
**Fondateur et Directeur général**  
 Said Omar Allaoui  
**Directeur de la publication**  
 Elhad Said Omar  
**Rédacteur en chef**  
 Mohamed Youssouf  
**Secrétaire de rédaction**  
 Toufé Maecha  
**Rédaction**  
 A. Mmagaza  
 M.I.M Abdou  
 Andjouza Abouheir  
 Nassuf Ben Amad  
 Kamal Gamal Abdou  
 Nabil Jaffar  
 Riward  
 A Bardraoui  
**Mise en page**  
 Abdouchakour Aladi Nourou  
**Responsable commercial**  
 Mariama Mhoma  
**Documentation archiviste**  
 Hadidja Abdou  
**Photographe / Site Web**  
 Mohamed Said Hassane  
**Impression**  
 Graphica Imprimerie  
 www.lagazettedescomores.com  
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



### RFQ # 19MA1024Q0010 - Travel management services for the Comoros

The United States of America's Embassy of Madagascar and Comoros require a professional service to provide corporate travel services for official domestic travel in the Comoros Union of Government employees, contractors, and invitational travelers. The contract will be for a one-year period from the date

to start services, set forth in the Notice to Proceed, with four one-year options to renew.

Accordingly, all interested prospective offeror are invited to manifest their interest by requesting the RFQ package by sending email to [nomenjanaharynt@state.gov](mailto:nomenjanaharynt@state.gov) no

later than **February 2nd, 2024, by noon (local time).**

Proposal submission due date is on **Friday March 1st, 2024, at 8 am (local time)** to the above mail address.

## ENVIRONNEMENT

# Le parc national de Mohéli restaure la forêt sèche de Bangani

*Dans le cadre du projet JIVAUDAN une opération de restauration de la forêt est réalisée le samedi 27 janvier 2024 à Mbangani Djoïézi, par le Parc National de Mohéli (PNM) et des partenaires locaux. Ce sont des jeunes scolaires, l'association des jeunes cadres de Djoïézi (MJCD) et les autorités communales qui ont pris part à cet événement environnementale de très grande importance.*

L'équipe du PNM en partenariat avec le MJCD, l'école primaire publique de Djoïézi et la mairie de Mwalimdjini, ont réalisé une action de restauration de la forêt sèche de Mbangani, Djoïézi. Les espèces utilisées pour le reboisement sont essentiellement des fruitiers et des espèces adaptées aux forêts sèches tels qu'en langue locale Mtsidili, Chivundze, etc.

« Cette opération de restauration forestière est une action pour les enfants, futurs responsables de demain, que ce soit en tant que techniciens ou gestionnaires de l'environnement, scientifiques ou décideurs politiques » a expliqué Cheikdine Saïd le chargé de communication et de l'éducation environnementale au PNM. Bien cadrés et guidés par les techniciens du parc avec la participation du Maire de la commune, les enfants ont tellement pris du plaisir à réaliser cette action de restauration.

« Grand merci au MJCD pour son action en faveur de la conservation et du développement, à la direction de l'école primaire publique de Djoïézi pour son engagement et son implication, mais encore et surtout au Maire de la commune de Mwalimdjini qui accompagne sans relâche le PNM et les communautés dans les actions de conservation de la biodiversité et de développement » lance Cheikdine Saïd. Ces activités ne sont pas les premières du genre, surtout dans la zone du PNM et les résultats, selon les techniciens, sont satisfaisants mais demandent une forte implication de la population riveraine.

Riwad



## INTEMPÉRIES :

## Le réseau électrique est enfin rétabli à Anjouan

*Selon le service réseau de la SONELEC Anjouan, le réseau électrique de l'île a été rétabli à 99%. Plusieurs régions de l'île peuvent enfin respirer. C'est à Nyoumakele qu'un nouveau poteau est à terre et le rétablissement en cours. Samedi dernier, le service communication a remercié les abonnés pour leur patience face aux dégâts causés par les der-*

*nières intempéries.*

Halifa Ahmed Abdallah indique que « le service réseau travaille d'arrache-pied pour remettre de l'ordre et améliorer la qualité du service ». Plusieurs habitants n'ont pas été cléments avec la société lors des dégâts. « SONELEC va profiter de la situation pour nous achever », ce

genre de réaction s'est répandu dans les réseaux sociaux surtout. À Koni, le réseau est rétabli et la population exprime ses remerciements via les médias sociaux, notamment sur Facebook.

« Nous reconnaissons les efforts fournis, mais nous demandons encore plus d'améliorations », souligne un commentateur. Plus de 15 poteaux sont tombés à cause des intempéries. Ces poteaux en bois sont majoritairement remplacés par des pylônes fabriqués sur place. «

Ces pylônes faits maison sont un projet solide et à long terme. Ils sont très solides mais coûteux, un pylône peut remplacer trois poteaux en bois », indique-t-on dans les garages de la SONELEC.

En effet, les techniciens du réseau soutiennent l'initiative de cette unité de fabrication de pylônes faits maison, qui vise à lutter contre la vétusté du réseau. « À Koni, Jimilime, dans la région de Sima et à Nyoumakele, les travaux sont en phase terminale. Un ancien poteau

vient de tomber à Nyoumakele, nous sommes en chantier. » Les hommes du terrain l'affirment. Il est important de rappeler qu'une société de production et de distribution, devrait avoir une certaine indépendance pour certaines commandes. Nous sommes dans un archipel, la centralisation ne favorise pas le quotidien, surtout en période d'intempéries et/ou de catastrophes naturelles.

Nabil Jaffar



**19 Radjab 1445**

**Prières aux heures officielles  
Du 26 au 31 Janvier 2024**

**Lever du soleil:**

**06h 01mn**

**Coucher du soleil:**

**18h 40mn**

Fadjr : **04h 48mn**

Dhouhr : **12h 22mn**

Ansr : **15h 55mn**

Maghrib : **18h 43mn**

Incha : **19h 57mn**



### Avis de recrutement

La Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale qui regroupe l'Union des Comores, la France (Réunion), Madagascar, Maurice et les Seychelles. Avec le soutien de ses partenaires, la COI donne corps à la solidarité régionale à travers des projets de coopération couvrant l'ensemble des Objectifs de développement durable.

Pour son projet « Gouvernance, Paix et Stabilité (GPS) » financé par l'Agence Française de Développement (AFD), la COI recherche :

#### 1. Un(e) Coordonnateur(rice) technique

**Les dossiers d'appel à candidatures peuvent être obtenus comme suit :**

- Téléchargement à travers le site internet de la COI [www.commissionoceanindien.org](http://www.commissionoceanindien.org) – rubrique « Opportunité »

- Au Département des ressources humaines à l'adresse électronique suivante : [rh@coi-ioc.org](mailto:rh@coi-ioc.org)

La date limite de dépôt de candidature est fixée au **Lundi 05 février 2024 à 16h00 (heures de Maurice)**

## CULTURE

## "Pure", l'appel à la purification

Il ne reste plus que 48 heures avant la sortie du premier EP de Keïla Madi. Finaliste de la dernière édition du concours de chant Nyora et artiste engagée, cette jeune franco-comorienne laisse présager un projet qui va au-delà de la simple dimension musicale.

Finaliste de la dernière édition du concours de chant Nyora, Keïla Madi sortira le 2 février prochain son premier Extended Play (EP) intitulé "Pure", composé de sept titres. Pour l'artiste, "Pure" représente un mariage linguistique entre le créole réunionnais, le français, l'anglais et le shikomori. Entre tragédie et peine, amour, paix et guérison, "Pure" se présente comme un appel à la purification, comme le détaille l'artiste dans son dossier de presse dont nous avons pu obtenir un exemplaire.

Après avoir publié plusieurs collaborations et singles, dont "Ndawe (Toi)" avec Chucky Mista Res ou "Hold Me Tight" en solo, pour n'en citer que deux, cette artiste, chanteuse, danseuse et comédienne, a décidé de prendre les choses en main

peu de temps après sa participation à Nyora. Chanteuse afro-européenne, Keïla définit son style comme de l'afro soul urbain, s'inscrivant dans la lignée d'artistes nomades et citoyens du monde tels que Stromae, les Nubians, Ibeyi ou encore Erykah Badu.

"Pure" est un projet qui a vu la collaboration de plusieurs personnes, tant d'ici que d'ailleurs. On peut citer, entre autres, le rappeur américain-comorien Napoléon Da Legend, le beatmaker comorien Da Most Wanted, le beatmaker canadien Krumpy Beats, la société française d'ingénierie sonore CMV Production, l'ingénieur du son comorien Sahilman, le graphiste comorien Hamou, le styliste comorien Chakart, et encore le photographe comorien Mahmoud. La liste est longue et les titres proposent bien plus que de la musique et du chant.

C'est le cas de l'opus "Spiritual Healing", sorti il y a deux jours et comptabilisant près de 1000 vues sur YouTube. « "Spiritual Healing" inspire un message de foi car le soleil reviendra toujours. Il décrit le chemin vers la connaissance de soi.

C'est un hymne à l'amour de soi. Cependant, une question demeure en suspens : qu'en est-il de cette autre moitié de foi, celle qui nous accompagnera dans ce voyage vers l'amour divin », explique Keïla en parlant de ce premier titre de son EP.

A.O

\*\*\*\*\*

## BIO

Artiste aux multiples facettes (comédienne, chanteuse et danseuse), Keïla a développé sa passion pour le chant en Angleterre lorsqu'elle s'y est installée en 2007, après avoir vécu en Île-de-France. C'est ainsi qu'est née la relation entre elle et le chant, et dès l'âge de 8 ans, elle a participé à des concours de chant. Bilingue (anglais et français), elle a appris à écrire ses propres textes. En 2010, la jeune femme a trouvé refuge dans la langue créole, et l'Île de la Réunion est devenue son île d'adoption. On nous dit qu'elle puise son inspiration dans ses voyages et qu'elle aime découvrir de nouvelles cultures.



Keïla - credit: Mahamoud Seaview

À l'âge de 15 ans, aux côtés de Maître Gims, Keïla s'est familiarisée avec le chant et a affirmé son identité artistique en collaborant avec d'autres musiciens. Parallèlement, la future star a pratiqué la danse et s'est professionnalisée en tant que comédienne. Un art qui lui a ouvert de nombreuses opportunités depuis son retour en France métropolitaine en 2020, avec notamment le rôle principal dans des comédies musicales et des performances dans des salles de renom.

Comorienne, Keïla a découvert ses origines en 2023 lorsqu'elle a décidé de s'aventurer et de participer au concours Nyora. Une aventure

riche qui lui a permis d'élargir son amour pour les îles en général et l'archipel en particulier. Malgré sa deuxième place en finale, Keïla Madi a conquis le cœur du public comorien et celui du jury de cette grande émission.

Avec son art, elle projette ses luttes et ses combats. Pour elle, la musique va au-delà du divertissement, c'est un moyen de communion qui lui permet, entre autres, de se positionner sur des sujets tels que le féminisme, les violences et les maladies. Le parcours de Keïla lui permet de transmettre des émotions, mais également de faire passer un message.



Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme,  
Chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres



### Projet de Relèvement Post-Kenneth et de Résilience (PRPKR – P171361)

Financement de la BM : Crédit-65290 ; Don No. D549-KM

#### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

#### « SOLLICITATION A MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN (E) RESPONSABLE EN PASSATION DE MARCHÉ »

Référence : 2023-028-CONSULTANT-RPM-PRPKR

##### 1. CONTEXTE

Le Projet de Relèvement Post-Kenneth et de Résilience (PRPKR) est une initiative du Gouvernement des Comores avec le financement de la Banque Mondiale visant à soutenir le relèvement d'infrastructures publiques et privées ciblées dans les zones sélectionnées touchées par le cyclone, et d'accroître leur résilience face aux catastrophes naturelles et climatiques.

Les principales composantes du Projet, qui correspondent à un investissement de 45 millions de dollars sont les suivantes :

**Composante 1 : Relèvement et Résilience du secteur du logement/habitat**

**Composante 2 : Résilience des zones côtières et réhabilitation des infrastructures**

**Composante 3 : Gestion intégrée des risques de catastrophes et sous-composante d'intervention d'urgence (CERC).**

**Composante 4 : Gestion, suivi évaluation du Projet**

Les investissements et activités proposés cibleront les populations vulnérables des zones touchées par le cyclone. Au total, le projet ciblera environ 243 000 bénéficiaires directs et environ 300 000 bénéficiaires indirects

Ainsi, dans le cadre de l'exécution de ce Projet, et selon les directives de la Banque mondiale, Le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres (MATUAFTT), entend engager un(e) Responsable en Passation des Marchés de ce Projet.

##### 2. MISSIONS DU/DE LA RESPONSABLE DE LA PASSATION DES MARCHÉS

Sous la responsabilité de la Coordinatrice du Projet, et en étroite coordination avec le Responsable Administratif et Financier du projet, le/la RPM a pour mis-

sions principales la programmation, l'organisation, la supervision et le contrôle du processus de passation des marchés du projet, avec préparation de tous les documents y afférents. Elles sont réparties comme suit :

- Elaborer et mettre à jour la Stratégie de passation des marchés du projet pour promouvoir le développement (PPSD) en collaboration avec les responsables techniques.

- Participer activement aux études et analyses de marchés.

- S'assurer de la qualité des informations et données dans STEP.

- Participer aux séances de négociations de contrat avec les consultants retenus, en veillant à ce que toutes les dispositions contractuelles soient clairement définies.

- S'assurer que les plaintes des soumissionnaires sont traitées de manière transparente et diligente.

- Assure le suivi de l'utilisation des biens et des services fournis par le Projet, en élaborant et tenant à jour les rapports sur l'utilisation et le fonctionnement des équipements mis à la disposition des diverses composantes du Projet et veillant à ce que leur maintenance soit effectuée selon les méthodes efficaces et économiques, ...etc.

Pour avoir les descriptions détaillées des tâches et responsabilités du/de la Responsable de la Passation des Marchés (RPM), les candidats et candidates pourront avoir les Termes de référence qui peuvent être demandée à l'adresse suivante : [coordonateur.ugp.prpkr@gmail.com](mailto:coordonateur.ugp.prpkr@gmail.com) / [rpm.ugp.prpkr@gmail.com](mailto:rpm.ugp.prpkr@gmail.com)

##### 3. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

Le/la RPM doit avoir au moins un BAC+4 en ingénierie, économie ou gestion, passation de marchés, ou équivalent. Avoir au moins trois (03) ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la passation des marchés. Avec des bonnes connaissances des procédures de l'IDA

ou d'autres institutions financières internationales, Bonnes capacités rédactionnelles, Bonne maîtrise de la langue française (oral et écrit) et des outils informatique (en particulier MS Word).

**N.B : POUR LES CANDIDATS ET CANDIDATES A DIPLÔMES EGALS, LES CANDIDANTES SERONT PRIVILEGIEES.**

##### 4.COMPOSITION DE DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- \*Curriculum vitae détaillé et coordonnées pour contact rapide

- \* Lettre de motivation datée et signée

- \* Extrait de casier judiciaire datant de moins de 3 mois

- \* Copies certifiées de diplômes et des attestations

- \* Copie de la carte d'identité biométrique

- \* Certificat médical d'aptitude de moins de 3 mois

- \* Certificats de travail

- \*Noms, adresses, téléphones de 3 personnes références à contacter

##### 5. DEPOT DE DOSSIER :

Les manifestations d'intérêts doivent être déposées en présentiel du **Lundi au Vendredi de 08 heures 30 à 16 heures 00** à l'adresse suivante : **Unité de Gestion du Projet (UGP), Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres, Moroni, Union des Comores, Rue corniche Sis à Ex-projet PALU, Bat. DGEAT 2eme étage BP 12 Moroni, Téléphone : + 269 733 22 73, avec la mention « CANDIDATURE AU RECRUTEMENT D'UN (E) RESPONSABLE EN PASSATION DE MARCHÉ DU PROJET »** à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **07 février 2024 à 13h00**, Adressé à : **Madame la Coordinatrice du Projet de Relèvement Post-Kenneth et de Résilience.**